

Le Séminaire de Québec

Fondements spirituels, renouveau et pérennité

Gilles Routhier

Number 114, Summer 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/69448ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

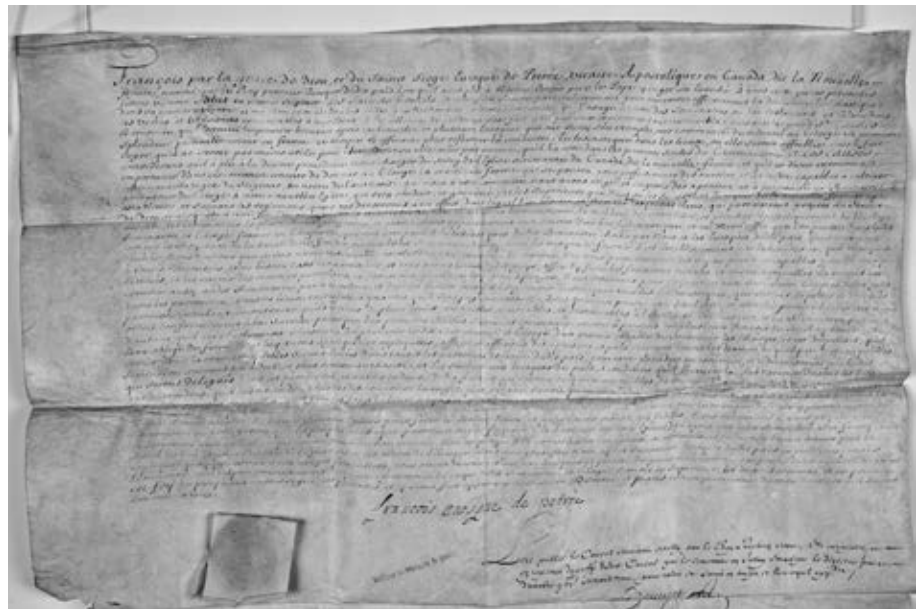
Routhier, G. (2013). Le Séminaire de Québec : fondements spirituels, renouveau et pérennité. *Cap-aux-Diamants*, (114), 23–26.

LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC FONDEMENTS SPIRITUELS, RENOUVEAU ET PÉRENNITÉ

par Gilles Routhier

Parmi toutes les initiatives prises au cours de l'année 1663 concernant la Nouvelle-France – et elles sont très nombreuses – la fondation du Séminaire de Québec était celle qui était appelée à avoir la plus longue durée. Cette institution devait en effet survivre aux différents changements de régimes politiques et, dans la fidélité à ses origines, se montrer capable de se réinventer constamment au long de son histoire. Elle allait faire preuve également d'une fécondité exceptionnelle, non seulement à travers la formation d'un grand nombre d'habitants appelés à jouer un rôle important dans l'histoire du pays, mais aussi en raison de son rayonnement dans le domaine de la religion, des lettres, des sciences, de la culture et surtout des institutions qu'elle contribua à établir et dont l'Université Laval n'est pas la moindre.

La fondation du Séminaire de Québec, qui bénéficia de l'appui du pouvoir royal, ne tire pas sa vitalité seulement



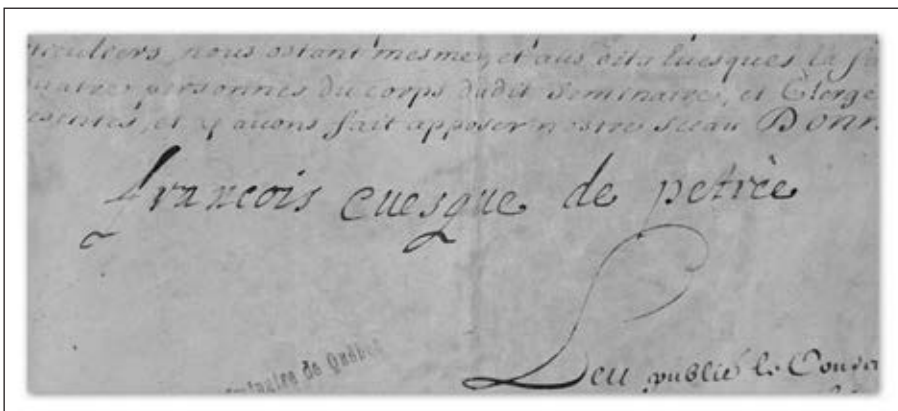
Acte de fondation du Séminaire de Québec du 26 mars 1663, signé François de Laval.
(Archives du Séminaire de Québec/Musée de la civilisation).

des ressources dont cette institution a été dotée dès son origine, permettant d'en assurer la solidité, mais elle puise aussi sa force dans le capital spirituel sur

lequel elle s'est construite et sur le caractère innovant de sa conception. C'est surtout ces deux derniers aspects que je voudrais mettre en lumière avant de montrer la fécondité de cette fondation.

UN CLIMAT D'EFFERVESCENCE SPIRITUELLE PORTEUR

Si l'on situe la naissance du Séminaire de Québec dans son contexte, on ne doit pas seulement évoquer la redéfinition de la politique coloniale de la France à l'égard de la Nouvelle-France et, sur le plan ecclésiastique, les rivalités entre gallicans et ultramontains. La naissance du Séminaire de Québec est indissociable du renouveau spirituel que connaissait l'Europe à la suite du concile de Trente qui s'était achevé



Signature de François de Laval, évêque de Québec. Détail de l'acte de fondation du Séminaire de Québec du 26 mars 1663. (Archives du Séminaire de Québec/Musée de la civilisation).



Lettres patentes du roi pour l'établissement du Séminaire de Québec signées par le roi Louis XIV, avril 1663. (Archives du Séminaire de Québec/Musée de la civilisation).

100 ans auparavant. Ce concile avait conduit à une réforme de l'Église catholique, qui marquait particulièrement la France et qui s'exprimait à travers l'« École française de spiritualité ». François de Laval allait être lui-même mis en contact avec les meilleurs fruits de ce renouveau spirituel au moment de sa formation, d'abord au collège de La Flèche, dirigé par les Jésuites, et où séjournait non seulement l'élite, mais aussi Jean de Brébeuf avant de partir pour les missions de la Nouvelle-France. Le vivier jésuite, notamment le collège de Clermont à Paris, qui regroupait l'élite spirituelle, l'a nourri, de même que la société des Bons Amis, où il poursuivit son perfectionnement spirituel, et l'Ermitage de Jean de Bernières, un grand mystique, à Caen. Dans cette petite communauté de prêtres réformés, il s'adonne à l'oraison, combinant prière et œuvre de charité, dans la tradition d'une autre grande figure, Vincent de Paul, qui avait lui aussi

constitué une communauté de prêtres. Son itinéraire s'inscrit en quelque sorte dans ce qui est le plus novateur sur les plans spirituel et apostolique, les deux étant du reste étroitement liés. C'est au contact de ces grands incubateurs spirituels qui vont donner naissance à tant d'œuvres, en France et à l'étranger, que François de Laval mûrit son projet de séminaire. Il ne marchait pas seul vers ces nouveaux horizons. Déjà, en 1658, il signait, avec Pierre Lambert de la Motte qu'il avait côtoyé à l'Ermitage de Caen – lequel avait été proche du séminaire fondé par Jean Eudes à Coutances, avant de se retrouver au nombre des premiers vicaires apostolique en Cochinchine et parmi les fondateurs des Missions étrangères de Paris –, une demande de fondation d'un séminaire à la Congrégation romaine de la *Propaganda fidei*. C'est donc tout ce climat spirituel dans lequel baigna François de Laval qui va marquer le Séminaire de Québec.

LA CAPACITÉ D'INNOVER ET D'INVENTER

Depuis plus d'un siècle, l'Europe était touchée par les forces du changement : renaissance intellectuelle et artistique, développement des sciences et des techniques, dont l'imprimerie, découvertes de nouveaux mondes et ouverture à d'autres horizons, etc. On repousse alors les frontières de la connaissance et celle des terres connues et explorées. On assiste à une mutation anthropologique de grande ampleur, c'est-à-dire que, mis en présence de possibilités offertes par les inventions, les techniques, l'exploration de nouveaux espaces et la rencontre d'autres humains, l'homme est appelé à revoir l'idée qu'il avait de lui-même et à repenser sa place dans l'univers. Si cela s'exprima avec force dans le *Discours de la méthode* de René Descartes, « je pense, donc je suis », cet ébranlement anthropologique aura de puissantes répercussions sur le plan reli-

gieux à en juger par les mouvements de réforme qui vont apparaître en Europe, les nouveaux mystiques qui surgissent partout, d'abord en Flandre et en Rhénanie, puis en Espagne, et finalement en France. Ces ébranlements mettent en cause les pratiques, les institutions et les idées. On doit penser les choses autrement, surtout dans le Nouveau Monde, et on ne peut pas se satisfaire des vieilles habitudes, des pratiques routinières, des formes institutionnelles qui ont vieilli. L'homme nouveau, ce n'est pas simplement l'Amérindien, semblable et différent, que l'on rencontre en terre d'Amérique, l'Africain que les premières explorations de la côte orientale de l'Afrique nous amène à côtoyer ou le Chinois de Macao. L'homme nouveau, c'est l'Européen dont le monde vient de s'ouvrir sur d'autres horizons, sur d'autres frontières. Il ne faut pas penser ici simplement à l'espace géographique ou intellectuel, mais également à l'élargissement ou à la dilatation du monde spirituel que les mystiques exploraient. François de Laval faisait partie de ces hommes nouveaux, avant d'être destiné au Nouveau Monde. Il s'était distingué non seulement par sa vigueur spirituelle et sa grande charité, mais également par une pratique réformée du ministère. Cela se manifeste d'abord au diocèse d'Évreux où il exerça les fonctions d'archidiacre pendant quelques années. Si l'on donne souvent Charles Borromée comme exemple d'évêque réformé et réformateur, on pourrait dire que François de Laval représente une figure d'archidiacre réformé et réformateur, autant par le soin qu'il met à la visite et à la réforme des paroisses confiées à son administration que par le service des pauvres et par sa ferveur.

Parmi les traits caractéristiques de cette pratique réformée du ministère, il y a non seulement le lien entre une piété vigoureuse et une pratique admirable de la charité, mais aussi cette appartenance à un réseau de soutien en quelque sorte. En d'autres mots, le ministère de François de Laval s'inscrit dans un



Cour intérieure du Séminaire de Québec, l'aile de la Procure et l'orme planté en 1860. Photo vers 1880. (Archives du Séminaire de Québec/Musée de la civilisation).

réseau, celui des Bons Amis, d'abord, puis celui de l'Ermitage de Caen où il fait l'expérience de la vie commune avec les prêtres qui y séjournent.

On ne peut probablement pas comprendre la fondation du Séminaire de Québec en dehors de cet arrière-fond spirituel et apostolique. En effet, même si dans l'acte de fondation du Séminaire de Québec, François de Laval renvoie à la prescription du concile de Trente, encourageant l'établissement des séminaires en vue de la formation des futurs prêtres, il faut bien reconnaître que ce qu'il fonde à Québec est bien davantage qu'un établissement en vue de former le clergé de son vicariat apostolique. Ce qu'il met sur pied, c'est une communauté de prêtres qui servira non seulement de chapitre pour le diocèse qu'il est appelé à édifier, mais qui constituera une réserve où il pourra puiser pour répondre aux besoins des paroisses. Ces prêtres envoyés à toute rencontre pourront revenir au Séminaire pour se ressourcer physiquement et spirituellement. Il rénove, pour ainsi dire, l'idée de curé que l'on avait à l'époque, prêtre inamovible, bénéficiaire des

dîmes, vivant seul la plupart du temps et à qui l'on confiait à vie une cure qui lui procurait en quelque sorte un bénéfice. Il rompt avec ce système, en renonçant d'abord à son canonicat à Évreux, ensuite à sa fonction d'archiprêtre qu'il avait accompli de manière exemplaire, se conformant aux prescriptions du concile de Trente, visitant les paroisses confiées à sa responsabilité, assumant la prédication. Il rompt de ce fait avec le système bénéficial. Lorsqu'il abandonne tout cela, il se retrouve dans une communauté de prêtres, à l'Ermitage de Caen. À Québec, il n'en sera pas autrement. Il ne se construit pas un évêché, préférant vivre avec ses prêtres et au milieu d'eux, d'abord dans une vieille maison qu'il acquiert, en 1662, et où il réunit son petit clergé (six clercs), un an avant de fonder son séminaire.

Dans l'esprit de François de Laval, cette conception du prêtre isolé, qui exerce un ministère paroissial de manière indépendante de ses confrères, n'existe pas. En fondant son Séminaire, il réforme l'idée même de paroisse et du ministère curial. La paroisse – François de Laval rechignera à en établir plusieurs – n'est

pas une entité autarcique, une unité territoriale indépendante. Elle entretiendra des liens de solidarité étroits avec le séminaire auquel elle est reliée organiquement. La cure étant unie au séminaire, toutes les dîmes y seront versées. Quant au curé, il ne peut pas s'autonomiser par rapport au clergé du diocèse. Il est membre d'une communauté, soutenu par des liens de solidarité et d'entraide, aussi bien matériels que spirituels. Le Séminaire, qui représentait le cœur et l'âme de la vie religieuse de son futur diocèse, devait en quelque sorte servir de base à toute l'activité apostolique.

Au sens propre, François de Laval est un innovateur. S'il inscrit son action dans la droite ligne des réformes du concile de Trente, il les dépasse largement, car son séminaire est bien plus qu'un lieu de formation du clergé : il est la base de tout le déploiement de l'Église sur le continent nord-américain. C'est probablement pourquoi son édifice ne lui succédera pas. Son successeur créera des paroisses et établira des curés qui vivront dans une certaine indépendance. De plus, les dîmes ne seront plus versées au Séminaire et partagées de manière à pourvoir aux besoins de tous

les prêtres, mais elles seront à nouveau directement affectées aux paroisses.

UNE FÉCONDITÉ REMARQUABLE

Comme on l'a souligné plus haut, alors que les autres institutions mises en place par l'État colonial, en 1663, étaient appelées à disparaître, le Séminaire de Québec, enraciné sur le cap Diamant, allait traverser le temps et les tempêtes. De fait, peu d'institutions ont survécu à la dure épreuve de la Conquête. C'est surtout à ce moment-là que le Séminaire montra le plus sa capacité de se réinventer. Réduit à cinq prêtres, le Séminaire, matériellement éprouvé par la destruction des bâtiments, la perte des récoltes sur la Côte-de-Beaupré, est surtout ébranlé par la perte de repères découlant de l'intégration de l'Église du Canada à un empire où elle n'est pas tolérée. Tout est à reconstruire. C'est ici que se manifeste la plasticité de l'institution : on reconstruira, certes, matériellement, les bâtiments qui avaient été détruits, mais on ne songera pas à restaurer le passé. On regardera plutôt en avant. Coupé de son origine française par la Conquête, le Séminaire, dans la fidélité à son héritage, ne reproduira pas l'origine. C'est ainsi que, en 1765, il

accepte de contribuer à l'éducation des jeunes gens, prenant le relais du collège des Jésuites. Le règlement de M^{gr} Jean-Olivier Briand indique bien ce passage. Ce collège, taillé sur le modèle des collèges des Jésuites (Philippe Rocher, 2011), essaïmera et, bientôt, lorsque le Séminaire aura accepté de fonder l'Université Laval, il affiliera tous ces collèges en une faculté des arts qui construira de ce fait un réseau d'établissements d'éducation qui cultivera le goût de l'excellence. Au XX^e siècle, ce réseau de collèges dispersés à travers tout le Québec servira dans plusieurs cas de base à l'édification du réseau public des cégeps.



Vue aérienne de l'ensemble des bâtiments du Séminaire de Québec. Photo : Luc-Antoine Couturier. (Archives de l'auteur).



L'aile de la Procure du Séminaire de Québec vue des jardins. Photo de Jules-Ernest Livernois, vers 1880. (BAnQ P560, S2, D2, P11195).

Après avoir servi les arts et les sciences, étendant son rayonnement au-delà du Québec à travers l'Université Laval, le Séminaire de Québec est redevenu aujourd'hui une communauté de prêtres placée devant les défis qui étaient ceux de son fondateur en 1663 : comment réformer ou repenser l'activité apostolique dans un monde où les frontières sont repoussées et où de nouveaux horizons se dessinent, nous obligeant à repenser la place de l'homme dans l'univers. ■

Gilles Routhier est doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses à l'Université Laval.

Pour en savoir plus :

Philippe Rocher. *Le goût de l'excellence. Quatre siècles d'éducation jésuite en France*, Paris, Beauchesne, 2011, 438 p.